



PAS DE CALAIS

Monsieur ou Madame LE MAIRE,

Par ce courrier, nous venons vous interpeller sur le projet de la carte de la géographie revisitée au sein de la DGFIP que M Darmanin vous a présenté récemment.

Il en ressort que le département pourrait gagner en point d'accès de proximité pour les usagers dans chaque canton.

Ces permanences organisées en Maison de service au public, ou en maison France Service ou juste en accueil en Mairie (tout ceci n'est pas encore fixé et ne dépend que de vous) ne seront que des façades :

- permanences de une ou de deux demi-journées par semaine,
- tenues par des agents qui n'auront pas toutes les compétences requises en matière fiscale pour répondre objectivement,
- avec des moyens matériels minimes.

Actuellement, vous avez des agents compétents déjà installés dans vos cantons exerçant leurs missions au sein des trésoreries. Or, ces agents seront obligés de bouger, de changer de métier entraînant des modifications importantes dans l'organisation de leur vie familiale et personnelle : c'est de la mobilité forcée et un démantèlement du service public !

Pour toutes questions sur ce sujet, nous vous invitons à prendre contact avec notre représentant départemental M Gilles Delwaille au 06 37 40 89 63, et nous sommes prêts à vous rencontrer également.

Amitiés syndicales